



Flooz transfert international

**Transférez de l'argent
à l'international !**

Réception et Envoi vers le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Niger



www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

ÉLECTIONS 2015:

P.P.2,4



**Critiques sur le processus,
contestation du fichier
électoral et de la forme du
bulletin de vote, désaccord
sur le mode de transmission
des résultats**

Le scrutin va-t-il être transparent ?

POLITIQUE

P.4

**Et pourtant, elle
est illégitime !**

INVITÉ SPÉCIAL

PP.6,9



**Biossey Kokou TOZOUN,
Président de la HAAC**

DOSSIER

P.P. 7,8

Grogne sociale

**De 75% à 115%
d'augmentation des salaires
des agents publics en 10 ans**

Eco/SOCIAL

P.12

Urbanisation

**Baguida, banlieue
résidentielle ou nouveau
baromètre du statut social**



**LOI N° 2012 - 001
PORTANT CODE DES INVESTISSEMENTS
EN REPUBLIQUE TOGOLAISE EST
MAINTENANT **DISPONIBLE****



MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE LA
PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ

Editorial

Infos N°131 | du 08 au 22 Avril 2015

✎ Kokouvi Ekpé AGBOH AHOUELETE

UN REPORT ET DES QUESTIONS !

Dans un communiqué rendu public vendredi dernier, le gouvernement annonçait que la rentrée scolaire initialement prévue le 07 avril était reportée au 04 mai 2015. Selon les autorités, cette décision a été prise « après analyse de la situation qui prévaut actuellement et afin de réorganiser l'année scolaire dans de bonnes conditions et d'organiser l'élection présidentielle dans la sérénité ». Elles tenaient par ailleurs à rassurer l'ensemble de la communauté éducative que toutes les dispositions seront prises pour un heureux aboutissement de l'organisation des différents examens.

Cette mesure qui a créé polémique et suscite bon nombre de commentaires s'explique, indéniablement, par le climat quelque peu tendu qui prévaut à quelques jours du scrutin présidentiel prévu le 25 avril prochain. Aux traditionnels débats à ne plus finir et aux suspicions qui précèdent ou accompagnent chaque consultation électorale dans notre pays, s'est en effet ajouté cette fois-ci, un front social toujours en ébullition. La Synergie des Travailleurs du Togo (STT), porte étendard de la grogne des agents publics multiplie les mots d'ordre de grève et envisage une série de manifestations, malgré la proximité de l'élection et en dépit des appels répétés de certaines voix, appelant à une trêve devant favoriser le choix en toute sérénité et sans perturbation aucune, des électeurs. Si l'on considère que les actions de cette centrale syndicale donnent souvent lieu à des débordements, avec des élèves déversés dans les rues et commettant des voies de faits sur les enseignants non grévistes ou sur des passants ; ou allant plus loin comme ce fut le cas à Gléi, il est à redouter que la quasi-coïncidence de la date d'ouverture de la campagne officielle avec le début des marches annoncée par la STT, ne produise des étincelles ; au minimum.

D'autant plus que les associations regroupées au sein des Organisations de Défense des Droits de l'Homme (ODDH) ainsi que le Front TCHOBOE, non découragés par la faible mobilisation lors de leurs précédents appels et quoique inaudibles du fait de l'incohérence de leur discours, ont annoncé également et opportunément, vouloir manifester à la même période.

L'objectif visé, non avoué pour certains et assumé pour d'autres, de toutes ces actions, est d'entraver le déroulement normal du processus électoral et si possible, de l'empêcher. Les activistes de tous bords qui ne croient pas en la vertu du suffrage universel et sont partisans de la manière forte, rêvent et envisagent une situation qui déboucherait sur une insurrection. Ils essaient tous les mouvements en y portant les discours les plus radicaux, y compris chez les fonctionnaires qui restent pour certains réceptifs aux positions les plus virulentes, fragilisés par des conditions salariales difficiles quoiqu'en constante augmentation.

Devant ce tableau inquiétant où l'étanchéité entre le mouvement social et les actions politiques de certains groupuscules déterminés, peut ne pas résister bien longtemps, le gouvernement avait très peu de choix pour circonscrire et prévenir d'éventuelles violences à la veille et pendant le scrutin. Le report de la rentrée correspond de ce point de vue, au principe de précaution dont l'adoption lui incombait. Pour autant, il ne peut être qu'une mesure ad hoc, ponctuelle et circonstancielle, ne pouvant être considéré comme la solution à la grogne sociale. Après les élections, il faudra répondre à celle-ci, d'une manière ou d'une autre, quelque soit le vainqueur, y compris en mettant la STT devant ses responsabilités. Puisqu'en plus, visiblement, il n'y aura pas de période de grâce.

Élections 2015:

Critiques sur le processus, contestation du fichier électoral et de la forme du bulletin de vote, désaccord sur le mode de transmission des résultats

Le scrutin va-t-il être transparent ?

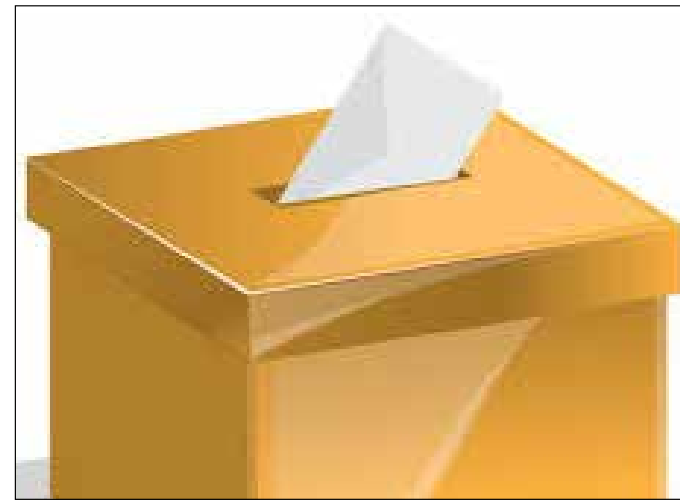
✎ Ayi d'ALMEIDA

Chaque élection depuis le début du processus démocratique au Togo dans les années 90, s'accompagne systématiquement de vives polémiques, aussi bien avant que pendant ou après le scrutin. Celle présidentielle du 25 avril 2015 ne déroge pas à cette règle. Après avoir soutenu que sans les réformes constitutionnelles et institutionnelles le scrutin à venir n'aurait aucun sens, une partie de l'opposition a finalement souscrit au processus en cours, au grand dam de l'autre frange qui continue à appeler au boycott. Les participationnistes émettent cependant beaucoup de réserves ; faisant poser la question de la crédibilité du vote. Pourtant, notre pays dispose de tout un arsenal juridique et institutionnel des plus modernes pour garantir la transparence de l'opération électorale.

C'est le Combat pour l'Alternance Pacifique (CAP) 2015 qui a relancé en fin de semaine dernière la polémique sur le fichier électoral. Dans un document publié le 02 avril et intitulé « l'analyse par reconnaissance faciale confirme la corruption intentionnelle du fichier électoral togolais », cette coalition qui soutient le candidature de Jean-Pierre FABRE affirme avoir obtenu le 21 janvier dernier, conformément à l'article 60 du Code électoral qui stipule que « les partis politiques légalement constitués ont droit d'accès au fichier », le fichier définitif des dernières élections législatives 2013.

Sur le fichier global, qui se présentait sous la forme de 7 431 documents en format PDF pour une taille totale de 48,94 Gigabits, une première série d'analyses préliminaires, dont les résultats ont été présentés à la presse le 3 Mars 2015, aurait permis d'identifier de graves anomalies, en particulier la présence de doublons d'électeurs (3 321 sur un échantillon de 57 457 électeurs) et de duplicata de numéros de cartes (29 775 doublons), et l'inconsistance du nombre et de la répartition des électeurs par rapport aux chiffres proclamés lors des élections législatives de 2013.

Alors que la première analyse se basait sur une étude alphanumérique, en particulier la recherche d'homonymes parfaits (personnes ayant les mêmes noms) et



l'unicité des numéros de carte, une seconde phase de l'audit du fichier aurait été lancée en utilisant des techniques avancées de reconnaissance faciale. Des documents PDF fournis par la CENI, les experts de CAP 2015 auraient procédé à l'extraction des photos sur des échantillons d'électeurs prélevés dans la région de la Kara et la région des Plateaux. Ces photos auraient été ensuite soumises à des algorithmes de reconnaissance d'images et de comparaison des traits du visage.

Cette analyse aurait permis de détecter des doublons supplémentaires. L'analyse des cas de doublons détectés se déclinerait comme suit :
- Des inscriptions multiples volontaires de l'électeur : plusieurs cartes sont établies à différents moments dans le même centre à la même personne portant des habits différents.
- Des inscriptions multiples volontaires en parfaite connaissance de l'opérateur : plusieurs cartes sont établies à la même personne portant des noms différents, parfois de sexe différent dans le même centre d'enrôlement,

les cartes portant des numéros qui se succèdent.

Des inscriptions multiples volontaires faites à un niveau central : plusieurs cartes sont établies à la même personne avec des noms différents, parfois de sexe différent, dans des centres d'enrôlement différents mais les cartes portent des numéros qui se succèdent.

De tout ce qu'il a énoncé, CAP 2015 en tire la conclusion qu'il s'agirait d'une opération de corruption organisée à grande échelle qui implique aussi bien des électeurs que les responsables des opérations d'enrôlements. « On peut même affirmer que certains cas sont organisés par les opérateurs à l'insu des électeurs dans le seul but de gonfler le fichier électoral de certaines zones afin de constituer un réservoir de voix fictives pour manipuler les résultats des élections en faveur du pouvoir » peut-on lire dans le document. In fine la coalition soutient que l'exercice mené par ses experts vise à prouver la corruption intentionnelle du fichier électoral togolais en procédant par échantillonnage.

CONTESTATIONS TOUS AZIMUTS :

Avant cette sortie, CAP 2015 avait, lors d'une conférence de presse, soutenu avoir décelé près de 30.000 doublons sur un échantillon du fichier fourni par la CENI. Entre les deux, c'est l'ex-candidat à la candidature, Alberto OLYMPIO, Président du Parti des Togolais qui affirmait en avoir détecté près de 250.000. Ou encore des organisations, plutôt proches de Jean-Pierre FABRE comme Synergie-France qui parlait de 30% d'électeurs fictifs. Outre la question du fichier, c'est celle de la collecte des résultats qui a provoqué une bataille rangée à la CENI, où l'un des représentants de l'ANC s'en est pris verbalement à l'expert Béninois Clément AGANAHI, auteur de la proposition sur le Système Unifié de Collecte et de Centralisation pour les Elections et les Statistiques (SUCCES). Ce système de compilation est basé sur trois techniques d'envoi des résultats depuis les bureaux de vote vers la CENI : la transmission à un serveur vocal interactif (SVI), par SMS et par fax. Il a été jugé par la formation de monsieur FABRE comme non fiable et sources de fraudes. Pour elle, seul compte le procès-verbal comportant à la fois la signature de tous les membres du bureau de vote et celle des délégués des candidats avec leurs observations et réclamations éventuelles ; sans pour autant préconiser une solution quant à l'envoi des documents (Suite à la page 4)



drive dentsu

flooz **transfert international**

Transférez de l'argent à l'international !

Réception et Envoi vers le **Bénin**, la **Côte d'Ivoire** et le **Niger**

Parce que vous voulez éviter de longues files d'attente devant les guichets de transfert d'argent et envoyer de l'argent quand vous voulez, de l'emplacement de votre choix et en toute sécurité, **moov** lance le **transfert international** via le mobile. À partir de votre téléphone, recevez et envoyez de l'argent jusqu'à 500 000 FCFA vers le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Niger. Tapez ***155#**, choisissez l'option transfert d'argent suivi du numéro du destinataire précédé de l'indicatif du pays, entrez ensuite le montant à envoyer puis le code de sécurité pour confirmer votre transfert. Que vous envoyez de l'argent du Togo ou que vous en recevez de la sous-région, l'argent est disponible en quelques secondes sur votre compte **Flooz** ou celui du destinataire.

Flooz, la solution rapide et sécurisée pour gérer vos transferts dans la sous-région !

www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

Et pourtant, elle est illégitime!

✎ Ayi d'ALMEIDA

C'est avec beaucoup d'incrédulité que l'opinion a assisté la semaine dernière à la prestation de serment devant la Cour Constitutionnelle de deux nouveaux représentants de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) ; dont le journaliste Francis Pedro AMUZUN. Ce dernier avait jusqu-là, toujours soutenu n'être proche d'aucun parti politique et qualifié la haute cour d'« illégitime et d'incompétente ».

Après donc l'Union pour la République (UNIR) il y a quelques semaines, c'est au tour de l'ANC de débarquer de la CENI deux de ses représentants. Ainsi, les journalistes Francis Pedro AMUZUN et Jean-Jacques TEKOU ont succédé au sein de l'institution à Bemba NABOUREMA et Essem AMELOWONOU, démissionnaires. Selon Eric DUPUY, chargé de communication du parti de Jean-Pierre FABRE, cette décision correspond à une stratégie de sa formation et est intervenue à la demande des intéressés, pour renforcer l'équipe autour du candidat FABRE ; les démissionnaires étant respectivement vice-président et secrétaire général adjoint et susceptible d'apporter une valeur ajoutée durant la campagne qui s'ouvre bientôt.

Des sources bien introduites à

l'ANC nous ont confié que les démissionnaires seraient beaucoup trop laxistes, voire complaisantes lors des débats à la CENI, et ne défendraient pas suffisamment les intérêts de leur parti. En cause, les questions de la forme du bulletin de vote ainsi que le mode de transmission des résultats le soir du scrutin. De fait, les « modérés et mous » NABOUREMA et AMELOWONOU ont cédé leur place aux « radicaux » AMUZUN et TEKOU, présumés appartenir à la frange la plus radicale du parti, tout comme Edem ATANTSI seule rescapé qu'ils sont allés rejoindre à la CENI.

ILLEGITIME COUR !

On peut s'étonner que ce soit à quelques jours de l'ouverture de la campagne que l'ANC ait cru

devoir faire siéger à la CENI deux nouveaux membres, dont l'expertise en matière électorale, en informatique ou encore en statistiques est loin d'être établie. » Pour cette mission, c'est davantage leur grande gueule et leur tendance paranoïaque à voir le mal partout où se trouve le pouvoir et dans chaque action qu'il pose, qui est sollicitée et non une quelconque compétence » commente un brin moqueur, notre source. Par ailleurs, la présence du confrère Francis Pedro AMUZUN à la CENI est un mini évènement ; même s'il siégea dans une CELI en 2013. En effet, le voir prêter serment devant le président Abdou ASSOUMA avait quelque chose de surréaliste, lui qui a toujours fustigé cette Cour, la qualifiant d'« illégitime, d'incompétente, à la solde du pouvoir et indigne de



Francis Pedro AMUZUN, à droite

confiance. » « C'est la manifestation de l'incohérence dont font preuve nos hommes politiques » a commenté un journaliste. « Prendre des positions dites de principe le matin, et ravalier leur chapeau l'après-midi, en fonction de leurs intérêts » a-t-il fustigé. Et de s'interroger : « va-t-il refuser les privilèges qui vont avec sa nouvelle fonction ; lui qui a toujours

dit que tout cela ne l'intéressait pas : voiture de fonction, dotation en carburant et en crédit de communication, escorte et une indemnité d'environ 1 million de FCFA ? » Pour l'heure, l'intéressé n'a fait aucune sortie pour expliquer son choix, préférant se murer dans le silence. Au grand dam de ses traditionnels « aficionados. »

Élections 2015:

(Suite de la page 3)

cuments manuscrits au siège de la CENI à Lomé le soir du vote. La forme du bulletin de vote a été également au centre des tourmentes au sein de l'institution organisatrice de l'élection. Traditionnellement vertical, le bulletin unique de vote pour cette année 2015 serait horizontal. Position jugée désavantageuse par l'ex-lieutenant de Gilchrist OLYMPIO qui estime qu'il perdrait si elle est adoptée, l'avantage de figurer en première position sur le bulletin aux termes du tirage au sort effectué entre les candidats.

Preuve de la tension palpable autour de la crédibilité du processus électoral et des mécanismes l'entourant, les sujets relatifs au système de transmission des résultats ainsi qu'à la forme du bulletin de vote, ont été à l'origine de la démission forcée de deux (2) des représentants de CAP 2015 au sein de la CENI. En effet, messieurs Bemba NABOUREMA et Essem AMELOWONOU sont accusés d'avoir été laxistes, voire complaisants au cours des débats sur ces questions et de ne pas avoir farouchement défendu les intérêts de leur formation. De fait, ils ont été démissionnés et remplacés par les journalistes Francis Pedro AMUZUN et Jean-

Jacques TEKOU, deux hommes présumés appartenir à la frange la plus radicale du parti. Venant y rejoindre, un autre dur de l'ANC, Edem ATANTSI.

PARANOÏA ?

Le problème de doublons est un vrai sujet sur lequel il est d'un impératif catégorique de plancher pour ne pas décrédibiliser l'ensemble du processus. Et c'est le rôle de tous les acteurs impliqués dans l'organisation et la gestion du scrutin, de s'investir pour y parvenir. Cependant, l'échantillon pris par CAP 2015 prête à polémiques, parce qu'il apparaît comme partiel et ciblé. En effet, en insistant uniquement sur des régions considérées comme ayant largement voté pour le pouvoir en 2013, comme la Kara et les Plateaux, soupçonnés d'avoir enrôlé des mineurs et présentant un taux important de doublons, la coalition ne peut pas faire taire les critiques sur son parti pris et le déséquilibre de sa démarche. Il eût été intéressant de montrer le poids des doublons dans les zones ayant très majoritairement porté leur choix sur l'opposition afin d'en tirer des conclusions plus objectives ; cette dernière ne pouvant pas être automatiquement et systématiquement exonérée de velléités

de fraudes.

Au surplus, il faut noter que le vote au Togo est manuel et non électronique. La question donc du passage d'électeur fictif à l'électeur réel reste donc posée. En clair, comment une personne inscrite deux fois et disposant de deux cartes d'électeurs (doublons) peut-elle voter deux fois et passer l'examen de l'encre indélébile et de la signature de la liste d'émargement, en présence des délégués de tous les candidats ? Si c'est par le mécanisme de la procuration, il faut dans ce cas compter le nombre de vote par procuration dans les zones identifiées comme à fort taux de doublons et les comparer aux autres régions, pour établir un écart éventuellement trop important. Si c'est par l'intervention d'étrangers, il faudrait alors relever s'il y a eu un important mouvement de populations, les 30% supposés d'électeurs fictifs correspondant à environ 1.000.000 de personnes qui se déplaceraient sur l'ensemble du territoire pour voter. Si c'est par l'intermédiaire de mineurs, comme le dénommé Komlan DEGBOE, présenté dans le document du CAP 2015 et n'ayant visiblement pas les 18 ans contrairement à ce que comporte sa carte d'électeur, il suffirait que les représentants des candidats s'opposent à ce qu'il vote ; son physique ne présentant aucun

doute sur son statut de mineur.

EFFORT DE TRANSPARENCE :

Tirant les leçons des différents scrutins qui se sont succédés, la classe politique togolaise a adopté une batterie de dispositions encadrant le processus électoral et qui, normalement, devraient créer un climat de confiance quant à la transparence de l'élection, qui n'exclurait pas cependant, le contrôle.

Il y a d'abord la composition équilibrée de la CENI. Elle comprend 17 membres ; 5 de la majorité parlementaire, 5 de l'opposition parlementaire, trois membres des partis politiques extraparlamentaires élus par l'Assemblée nationale, trois membres de la société civile également élus par les députés et un membre désigné par l'administration. Comme celle des CELI (Commission Electorale Locale Indépendante) qui comprend un magistrat, un membre désigné par l'administration, deux membres par la majorité parlementaire, deux membres par l'opposition parlementaire et un membre par les partis politiques extraparlamentaires représentés à la CENI.

Ensuite le fichier électoral auquel les partis politiques ont droit d'accéder

aux termes de l'article 60 du Code Electoral. Au surplus, des experts mandatés par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) à la demande du gouvernement togolais, sont actuellement chargés de consolider ledit fichier, aux côtés des experts désignés par chacun des candidats.

En outre, on peut évoquer l'urne transparente avec des scellés numérotés et l'encre indélébile adoptée depuis les années 1990 qui exclue les votes multiples. Ou encore le choix du bulletin unique pour lutter contre les achats de vote ; authentifié le jour du vote dans chaque bureau de vote par un hologramme.

Que dire du financement public des frais de campagne à hauteur de 600 millions, dont 360 sont répartis entre les 5 candidats au premier tour et le reste étant réservé pour ceux qui atteindraient au moins 5% des voix. Sans oublier l'accès équitable des candidats aux médias publics.

Autant de mécanismes et d'instruments allant dans le sens de la crédibilité accrue de l'élection dont l'organisation en tout état de cause, ne peut que demeurer perfectible.

Tournée citoyenne :

✉ Kossi THEMANOU

Pari réussi pour Gilbert Bawara!

Promouvoir la culture de la paix, avant, pendant et après l'élection présidentielle du 25 avril prochain, c'est l'objectif de la tournée d'échanges entreprise par le Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation, et des Collectivités Locales, Gilbert Bawara, du 18 mars au 1er avril dernier.

Dix (10) cantons du Grand Lomé à savoir Togblékopé, Bé, Aflao Sagbado (Adidogomé), Zanguera, Agoè, Vakpossito, Baguida, Zanguéra, Amoutivé, Aflao Gakli, et Legbassito sont les étapes de cette tournée qui s'est déroulée dans une ambiance empreinte de chaleur et de convivialité avec les populations.

Le « citoyen Gilbert Bawara » a pu échanger avec toutes les forces vives du Grand Lomé et leur a expliqué les mesures prises par le gouvernement pour le bon déroulement du scrutin présidentiel, les enjeux de cette élection. Il a pu recueillir les avis de ses interlocuteurs pour un processus électoral réussi et leur a rappelé l'importance de préserver la paix, gage d'une croissance économique au Togo. Un message d'ouverture, de tolérance et de respect mutuel du ministre à l'endroit des foules immenses de ces milieux, issues de différentes couches socioprofessionnelles.

Comme un maître face à ses élèves, le Ministre a expliqué aux populations chaque étape du processus électoral, la composition et le fonctionnement de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), organe de gestion des élections, et les mesures prises par le Gouvernement pour protéger et sécuriser l'élection.



Gilbert Bawara s'adressant aux populations

Au moins 8000 gendarmes et policiers sont formés pour protéger les meetings, les candidats, les bureaux de vote, le convoiement des bulletins et des résultats; la Francophonie a été sollicitée pour consolider le fichier électoral, de commun accord avec les représentants des candidats à la présidentielle; c'est sur ces démarches qui consacrent la transparence de l'élection et ferment la porte à d'éventuelles contestations, que le ministre a insisté face à ses interlocuteurs.

M. Bawara a par ailleurs exhorté les populations à la culture des valeurs citoyennes et les a invitées à un pacte de sursaut national pour la non-violence. Il a aussi saisi l'occasion pour expliquer le bien-fondé pour chaque citoyen d'exercer son droit de vote. Invitant les

populations à revisiter l'histoire de notre pays afin de ne plus commettre les mêmes erreurs que par le passé, le ministre a rappelé les conséquences d'un précédent boycott électoral. Il appelé dans la foulée à un choix citoyen, «le choix du développement, le choix du renforcement de la démocratie, le choix de la consolidation de la paix et de la stabilité».

Les discussions ont été fructueuses, les attentes et les préoccupations ont été exprimées en toute liberté et dans le respect: des problèmes fonciers au processus électoral en cours, en passant par le quotidien des étudiants togolais, les problèmes d'infrastructures etc.. Le Ministre a répondu ces inquiétudes et a promis d'en rendre compte au Chef de l'Etat.

Plate forme des médias :

✉ Albert AGBEKO

Formation des journalistes à déployer



Une cinquantaine de journalistes ont suivi jeudi dernier à Lomé, une formation dans le cadre de la Plate forme des médias pour la présidentielle d'avril prochain.

Ces journalistes seront déployés sur toute l'étendue du territoire national pour une couverture efficace de l'élection présidentielle prévue sur le 25 avril.

Rappelant le rôle qui sera dévolu à ces hommes de médias durant les deux semaines que va durer le travail sur le terrain, le Président du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), M. Jean-Paul Agboh-Ahouélé, a expliqué: « Il s'agit de déployer 50 journalistes issus de tous les médias, quelle que soit leur ligne éditoriale, quelle que soit l'organisation à laquelle ils appartiennent sur l'ensemble du territoire national. Ces journalistes déployés, alimenteront quotidiennement une base de données avec des informations, des dépêches, des sons, des images. Il appartient

à tous les médias nationaux ou internationaux intéressés par le processus électoral de venir puiser des informations dans cette base et les exploiter selon leur ligne éditoriale ».

Pour sa part, M. Philippe Evegno, représentant de la HAAC (Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication) à la rencontre, a rappelé aux journalistes le respect des règles déontologiques en ces moments sensibles.

« C'est à travers vous que la population aura accès au programme de société des candidats; vous devez leur fournir des informations justes et crédibles dans le respect des règles de votre métier », a-t-il lancé. Notons que ces journalistes ont été sélectionnés à l'issue d'un appel à candidature.



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé

Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

• **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

• **Rédaction**

Franck NONNKPO : Rédacteur en chef
Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique
Ibrahim SEYDOU

• **Collaboration**

Esso BADOU
Kossi THEMANOU

Salomon WILSON
Essénam KAGLAN
Wilfried ADEGNIKA

• **Distribution**

Bernard ADADE

• **Maison du journalisme**

Casier N°49

• **Imprimerie**

Imprimerie 1 Rois 17
BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 90054237
99587773

• **Conception**

Focus Yakou Sarl

Tél: +228 22 26 01 91

+228 22 19 78 20

Lomé Togo

• **Tirage**

2500 exemplaires



Pour tout

- ✓ Renseignement
- ✓ Information
- ✓ Conseil

contacter le centre d'appel
au N° VERT

8201

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Biossey Kokou TOZOUN, Président de la HAAC :

« La HAAC veillera, à l'aune de ses prérogatives, à ce qu'aucun dérapage par voie de presse n'en vienne à constituer le grain de sable qui va enrayer la machine de l'élection ».

Dans quelques heures, les Togolais seront de plain-pied dans la campagne électorale. Une période au cours de laquelle les médias doivent faire preuve de plus de responsabilité et de sollicitation car de leur capacité à relayer l'information, dépendra le choix des électeurs. La Haute Autorité de l'Audio-visuelle et de la Communication (HAAC), aura un droit de regard sur le travail accompli par les journalistes en cette période. Pour en parler, nous avons approché le président de cette institution de régulation de la presse togolaise, M. Biossey Kokou Tozoun qui a bien accepté nous dire quelles sont ses attentes par rapport à la presse en cette période électorale.

Focus Infos : A quelques semaines de l'élection présidentielle, quelles sont les dispositions prises par votre institution, pour que la presse joue pleinement et de façon professionnelle son rôle dans le processus ?

Biossey Kokou Tozoun : Je vous remercie avant tout propos pour l'opportunité de partager un certain nombre de préoccupations liées à l'élection présidentielle du 25 avril 2015 au Togo.

Parler des dispositions prises par mon institution, la HAAC, pour que la presse joue pleinement et de façon professionnelle son rôle dans le processus électoral, revient à porter un regard sur le travail attendu des médias, leur partition pour la réussite et l'aboutissement heureux dans un climat apaisé du scrutin présidentiel prochain. C'est-à-dire que le travail attendu des médias suppose avoir rempli des préalables pour obtenir un résultat.

En effet, depuis le 11 novembre 2014, la HAAC a commencé par dérouler dans le cadre de son chronogramme d'activités pour le scrutin présidentiel prochain, une série de séminaires-ateliers sur l'étendue du territoire, à l'intention des professionnels des médias aux fins de renforcer leurs capacités pour une bonne couverture médiatique.

Le rôle à jouer par la presse lorsqu'il s'agit des élections dans un pays, est très capital ; oui, parce qu'il est question de relayer une information de qualité concernant les activités des partis politiques, d'éclairer la lanterne du public pour que celui-ci se fasse une opinion des programmes de société des différents candidats en lice, d'accompagner les politiques et les populations par une éducation à la culture de la paix et la non-violence avant, pendant et après le scrutin. Tous ces efforts ont pour objectif d'éviter que les périodes électorales ne s'offrent en spectacles déléteres où des loups vêtus de peau d'agneau tapis dans l'ombre tentent toujours de saisir pour jouer leur jeu favori avec pour visé de mettre en péril

tout un peuple, toute une nation.

A ce jour, la HAAC estime avoir suffisamment outillé les journalistes et animateurs de radio, de télévision ainsi que de la presse écrite, privés et officiels, sur un accès équitable des candidats aux médias, une bonne couverture médiatique en période électorale, les techniques d'animation des émissions interactives, le respect du pluralisme et l'équilibre dans le traitement de l'information. A cette série d'activités de formation et renforcement de capacités s'ajoute la signature le vendredi 13 mars dernier à Lomé du Code de bonne conduite du journaliste, invitant les professionnels à observer les principes de base en terme de traitement de l'information que sont l'exactitude, l'équilibre et l'égalité.

F I : L'une des revendications des médias est de donner les résultats au fur et à mesure qu'ils sont affichés et donc tombent dans le domaine public. La HAAC continue à s'y opposer. Quelles sont les profondes motivations de cette opposition ?

B K T : Je me fais le devoir de revenir sur cet aspect de la couverture du scrutin présidentiel du 25 avril prochain. Effectivement, dans un Etat de droit, les institutions ont chacune une mission, un rôle. Dans le cas d'espèce de la présidentielle prochaine, la loi électorale est claire ; et confère de droit à quelle institution de rendre publique les résultats provisoires compilés ? C'est à la CENI, et non aux médias !

Par conséquent, les médias dans leur rôle d'éveil ne peuvent autrement, et ne doivent pas se mettre au travers de la loi pour donner les résultats au fur et à mesure en lieu et place de la CENI. C'est pour cette raison que, la HAAC dans sa recommandation N° 01/HAAC/15/P du 17 mars 2015, rappelle aux médias que « ...La pé-

riode qui suit la clôture du vote est très délicate. Elle exige du journaliste une grande prudence et beaucoup de professionnalisme. Dans cette optique, les médias doivent s'employer à annoncer les résultats officiels tels que donnés par la CENI et préciser à chaque fois leur caractère partiel et provisoire... ».

Voyez-vous, le souci majeur de la Haute Autorité est de faire en sorte que le processus électoral en cours s'achève sur une bonne note. C'est pourquoi je peux vous dire que la HAAC veillera, à l'aune de ses prérogatives, à ce qu'aucun dérapage par voie de presse n'en vienne à constituer le grain de sable qui va enrayer la machine de l'élection.

Si nous sommes à ce même niveau de compréhension, est-ce que les journalistes par ricochet les médias, et la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), ont-ils à jouer un même rôle ? Non, et non !

Ainsi pour rappel, la HAAC recommande à tous les médias de laisser la CENI faire son travail, et ne pas se mettre de travers pour malencontreusement hypothéquer l'heureux aboutissement du processus électoral tant souhaité dans la paix sociale et la sérénité totale au grand bonheur de tous au Togo.

F I : Selon quels indicateurs estimeriez-vous que la HAAC a accompli avec succès sa tâche et la presse joué son rôle avec efficacité et discernement au lendemain de l'élection ?

B K T : Le taux élevé de participation des médias à la couverture du scrutin présidentiel, l'absence de dérapages majeurs signalés par le service monitoring de la HAAC, le nombre élevé de médias respectueux du code de bonne conduite signé pour l'élection présidentielle 2015, et enfin la grande satisfaction du public à l'échelle nationale de la couverture des activités électorales par les médias, sont à mon humble avis les principaux indicateurs à partir desquels la HAAC estime-



rait avoir bien accompli son devoir et que les médias auraient bien de leur côté joué leur partition pour un scrutin apaisé et réussi.

F I : Pour revenir au quotidien de votre institution, comment décrieriez-vous l'état de la presse dans notre pays, et quels sont les défis qu'elle doit relever, Monsieur le Président de la HAAC ?

B K T : Je voudrais bien faire observer qu'un regard sur l'image de la presse au Togo laisse à désirer. La presse togolaise est bondée d'une pléthore de médias. Mais, que fait réellement ce grand monde ? Combien de ces médias aussi nombreux répondent aux attentes ou aspirations profondes des populations en termes de qualité de l'information de proximité ? Combien de médias ont-ils réputation dans la population, pour parler ensuite de leur audimat ? Tenter de répondre à toutes ces interrogations, apporte une lumière à votre question.

Le manque de professionnalisme handicape très sérieusement la presse togolaise à damer les pions aux autres presses de la sous-région ouest africaine. En toute vérité, la presse togolaise donne l'impression d'une écurie où l'on peut rentrer et faire tout ce qu'on veut au mépris des règles qui régissent le métier : l'éthique et la déontologie. Bref, la presse togolaise est rendue malade par ses propres acteurs, journalistes et médias. A l'état actuel, elle est d'ailleurs liberticide de la liberté de presse dans notre pays, car détruite à petit coup de l'intérieur de la corporation par des confrères qui délibérément ou par ignorance foulent aux pieds

l'éthique et la déontologie du métier.

Il faut impérativement un éveil de conscience de tous les professionnels, si nous voulons redorer l'image de la profession, celle de techniciens de l'information et de la communication que nous sommes, que vous êtes. La presse togolaise étant malade de ses propres turpitudes, les défis à relever pour la sortir de l'ornière ne seront pas aussi des moindres.

Alors, en terme de défis, il faut d'abord permettre à la presse privée togolaise de disposer d'une convention collective pour régler les rapports employeurs/employés en vue d'une amélioration des conditions de vie et de travail des professionnels, ensuite de bénéficier de beaucoup plus de l'aide de l'Etat à la presse, et enfin d'asseoir un programme continu de formation et de renforcement des capacités sur les fondamentaux du métier assorti de stages et voyages d'études de courte durée.

F I : Certains continuent de considérer la HAAC comme une institution de musellement plutôt que de promotion de la presse. Pourquoi ce sentiment selon vous ?

B K T : Je suis très heureux que nous soyons tous citoyens d'un même pays, mais que nous ayons des opinions différentes. C'est là, la richesse dans la diversité que la démocratie nous impose pour le vivre ensemble.

Maintenant pour en venir à la question, je peux dire que je respecte l'opinion de ceux qui considèrent la HAAC comme une institution de musellement plutôt que de pro-

(Suite à la page 9)

Grogne sociale :

Entre revendications, guerre médiatique et celle des chiffres, la réalité.

De 75% à 115% d'augmentation des salaires des agents publics en 10 ans.

✎ Albert AGBEKO
&
Raphael DJAMESSI

A quelques jours de l'ouverture officielle de la campagne électorale pour la présidentielle du 25 avril prochain, le front social est toujours en ébullition. Accusée d'être animée par des arrières pensées politiques, la Synergie des Travailleurs du Togo (STT) n'en démord cependant pas. Repoussant l'idée d'une trêve pour ne pas perturber le scrutin, elle entend maintenir la pression à travers, notamment, une série de manifestations. Pendant ce temps, la guerre médiatique et des chiffres avec le gouvernement continue ; loin parfois des réalités. Dans ce dossier, FOCUS INFOS vous propose des éléments d'appréciation de l'évolution salariale des agents publics, sur les dix dernières années.

Depuis dix (10) ans, l'effectif des agents de la Fonction publique est en nette et en constante augmentation. Dans un document publié par le Mouvement des Jeunes pour la Popularisation de la Bonne Gouvernance (MJPG), entre 2005 et 2010 par exemple, il a presque doublé dans la fonction publique générale, progressant de 95,5%. Pendant ce temps,

celui du personnel enseignant a connu une croissance de 55,96% ; contre 42% pour le personnel de la Santé.

Sur la décennie, l'évolution des effectifs a été accompagnée en même temps par celle des salaires (Voir tableau). Ainsi, lorsqu'un moniteur, classé catégorie D entamait sa carrière en 2005 à 23.592 FCFA, aujourd'hui il est payé

à 84.337 FCFA à ses débuts; soit une évolution nette de 257%. La catégorie C du personnel enseignant, passait sur la même période de 48.059 FCFA à 115.590, soit une augmentation de 141%; ou encore 82% de progression pour les professeurs de lycées (catégorie A1) qui étaient recrutés en 2005 à 113.593 en 2005, le sont cette année à 206.698 FCFA.



TABEAU COMPARATIF EVOLUTION DE SALAIRE DEBUT DE CARRIERE 2005-2015.

Personnel Enseignant (Général et Technique), début de carrière			
Catégorie	2005	2015	Evolution en %
D (moniteurs)	23. 592	84. 337	257%
C (certains instituteurs)	48 059	115 590	141%
B (instituteurs du primaire)	65 534	135 626	107%
A2 (Professeurs CEG)	96 116	184 660	92%
A1 (Professeurs des Lycées)	113 593	206 698	82%

Personnel de la Santé, début de carrière			
Catégorie	2005	2015	Evolution en%
D (Garde malade)	26 592	85737	223%
C (aides-soignants et assimilés)	51 059	116590	184%
B (Infirmier...)	68 534	142 626	108%
A2 (Assistant médical, Sage-femme...)	99 116	191 660	93%
A1 (Médecin)	153 002	280 074	83%

(Source Ministère de l'Economie et des Finances)

Outre les secteurs de l'Education et de la Santé, l'Administration publique a également connu une importante évolution de la rémunération de ses agents entre 2005 et 2015. Selon des chiffres obtenus auprès du Ministère de l'Economie et des Finances, elle est de l'ordre de 75,60% pour les catégories A1 ; 77,03% pour les A2; 68,81% pour les catégories B; 88,81% pour les catégories C et 114,97% pour les catégories D par rapport à 2005.

BAISSE DE L'IRPP :

L'évolution nette des salaires des agents de la fonction publique est as-

sociée à d'autres mesures, impactant positivement sur leurs revenus. Ainsi, entre 2007 et 2014, la valeur indiciaire a augmenté de 26,10% selon le Ministère de l'Economie et des Finances. De même, l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP) a connu une baisse sensible. Pour un salaire de 87.000 FCFA il y a 8 ans, il était d'environ 12% soit 10.640 FCFA. Aujourd'hui, pour le même salaire, l'assujetti ne devra que 160FCFA, soit 0,18% et un gain de près de 11%.

Par ailleurs, les agents publics ont bénéficié en janvier 2011 d'une augmentation des salaires sous forme d'une prime spéciale d'un coût total de 5 550 582 000 F CFA. De même, au 1er janvier 2012, dans le secteur de la Santé, la prime de technicité médicale est passée de 39 376 F CFA par mois à 59 376 F CFA et celle de risque quant à elle, de 3000 F à 39 000 F CFA selon les catégories. Dans l'Education, une prime unique de bibliothèque et de rentrée a été instituée pour les enseignants. Elle est passée de 120 000 F CFA en 2012 à 150 000 F CFA en 2015.

LE CONFLIT PERDURE :

Le doublement de la valeur indiciaire, l'adoption de la grille salariale redressée par rapport au 2 SMIG avec ajout de 10 points à l'indice d'avancement des agents publics de catégorie B; la réinstauration du paiement sur le compte du budget général de l'indemnité

de départ à la retraite de 12 mensualités; le relèvement de l'allocation familiale à 10.000 F CFA par enfant; le paiement d'une indemnité mensuelle de transport de 30.000 F CFA à tous les agents publics; l'apurement des arriérés des allocations aux agents permanents; l'harmonisation de l'âge de la retraite; l'amendement de certains articles dont la formulation prête à confusion (le point 2 du 2eme alinéa de l'article 221, les articles 244, 246 et 252), sont les huit points de la plate forme revendicative de la STT.

Après plusieurs rounds de discussions, le gouvernement consent le 07 octobre 2013, une majoration de 6% de la valeur indiciaire d'alors et un forfait net de 20.000 et 30.000 FCFA par niveau; avec la promesse de poursuivre les discussions en comité technique pour parvenir à l'adoption officielle d'une nouvelle grille indiciaire au premier semestre 2014. Ce comité technique propose en janvier 2015 une nouvelle grille intégrant l'allocation forfaitaire de 20.000FCFA et 30.000FCFA introduite par le gouvernement en 2013.

Pendant ce temps, la STT multipliait les mots d'ordre de grève pour dit-elle, maintenir la pression.

Le 20 Février 2015, après plusieurs heures de discussions, le gouvernement, la Coordination des Centrales Syndicales du Togo (CCST) et la STT signent un relevé de conclusion en six points qui consacrent les

(Suite à la page 8)

Addis Abeba :

Les ministres chargés du développement économique réfléchissent sur le dividende démographique

En marge de la conférence des ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement Economique à Addis-Abeba (Ethiopie) a s'est tenue le 29 mars dernier une demi-journée de dialogue ministériel sur l'exploitation du dividende démographique pour l'agenda 2063.

Organisé par le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) ce dialogue vise à permettre aux participants de réfléchir sur les mesures immédiates et concrètes à prendre par les gouvernements africains pour récolter les fruits du dividende démographique.

A l'issue de ce dialogue, il a été établi qu'ayant une population très jeune, l'Afrique Subsaharienne a la potentialité de récolter 500 milliards de dollars par an pendant 30 ans si elle met en œuvre une politique publique appropriée et des investissements avant et pendant la transition démographique. Ces investissements devront être faits

notamment dans l'éducation de qualité, la santé, la création de l'emploi, le développement des compétences, l'entrepreneuriat des jeunes, l'autonomisation des femmes et des jeunes filles. « Investir dans ces secteurs pourrait permettre de façonner le développement de l'Afrique pour les 50 prochaines années tel qu'envisagé par l'agenda de l'Union Africaine », ont soutenu les ministres participants.

Partant du paradoxe que l'Afrique connaît une forte croissance économique ces dernières années mais reste frappée par la pauvreté, ils ont convenu que le continent doit se développer dans l'équité tout en gérant sa population et les changements

démographiques en même temps que son développement socio économique inclusif et durable. « Pour que l'Afrique bénéficie du dividende démographique, nous devons tirer profit de la structure de sa population et de ses ressources naturelles pour coordonner l'expansion des investissements dans le développement humain et la protection sociale », souligne la déclaration lue au nom de la Secrétaire Exécutif Adjointe de la CEA, Dr. Abdalla Hamdok.

« La fenêtre d'opportunité pour exploiter le dividende démographique est limitée dans le temps et exige des investissements immédiats », a reconnu pour sa part le Directeur Exécutif de l'UNFPA, Dr. Babatundé Osotiméhin. Il a, par ailleurs, exhorté les gouvernements africains à orienter les investissements destinés aux jeunes et adolescents essentiellement vers les domaines de santé sexuelle et



de la reproduction, d'éducation de qualité ainsi que vers le développement des infrastructures et la bonne gouvernance.

Les conclusions de ce dialogue devront constituer une contribution au prochain sommet des Chefs d'Etat africains à la conférence sur le financement international du développement et à l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) qui aura lieu en septembre prochain.

Le dividende démographique est la croissance économique résultant de l'évolution de la pyramide des âges de la population d'un pays. Dans 32 pays africains plus de 40% ont moins de 15 ans.

Les gouvernements avec l'appui de certaines institutions internationales, comme l'UNFPA, travaillent à miser sur cette population jeune pour booster la croissance économique du continent.

Grogne sociale :

(Suite de la page 7)

points d'accord et met en place un comité de suivi pour les points de divergence.

La Coordinatrice de la Synergie, Mme Nadou Lawson, signe l'accord qui, contre toute attente, est rejeté par la base qui lance trois jours de grève. Raisons évoquées : l'intégration des 20.000 FCFA et 30.000 FCFA à la grille ne la redresse pas car toutes les catégories en ont bénéficié; ou encore il n'existe pas sur la plate-forme de la STT un point demandant une allocation forfaitaire de 20.000 FCFA et 30.000 FCFA. La Synergie consacre alors l'essentiel de son action à l'obtention des 280 points qui auraient été validés par les commissions techniques dans lesquelles elle a travaillé, et qui selon elle, redresseront la grille indiciaire. Elle rejette les 30 points proposés par le gouvernement et s'en tient aux 280. Les autres centrales syndicales elles, avaient marqué leur accord pour 140 points au sein du Comité de suivi.

GUERRE DES CHIFFRES

Les 30 points sont en réalité des points d'avancement qui diffèrent

des 280 et 140 points qui sont des points d'indice.

Les points d'indice sont calculés par rapport au redressement de la masse salariale que l'agent public gagne sur son salaire si ce salaire est redressé par rapport à l'augmentation du SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti).

De 13. 000 CFA, le SMIG est passé à 28. 000 FCFA pour finalement être fixé à 35 000 FCFA en 2012. Ainsi, les fonctionnaires exigent que leurs salaires soient redressés par rapport à ce SMIG. C'est donc la différence entre ces deux évolutions du SMIG qui donne 280 points si on considère que le dernier salaire de la fonction publique est de 13. 000 FCFA.

Pour le gouvernement, au moment du relèvement du SMIG, le dernier fonctionnaire percevait déjà 20.000 FCFA. Et la différence entre ce dernier salaire et le SMIG donne 140 points. Aussi, le gouvernement soutient-il que la revendication des 280 points n'est pas fondée.

En termes de gain, les 30 points

d'avancement donnent 33. 056 FCFA par mois pour les travailleurs par rapport à leur ancienneté. Les 280 points quant à eux, donnent un gain de 30.000 FCFA sur les salaires.

« Nous avons assez d'éléments pour défendre les 140 points mais nous n'en avons pas pour les 280 points. Ce dernier point fait 30. 000 F à ajouter sur le salaire de tous les fonctionnaires. Si nous faisons bien les calculs nous voyons que les 280 points font 30. 000 F au maximum à verser sur le salaire des fonctionnaires alors que les 30 points donnent un gain de 33. 000 F sur le salaire. Et les 30 points vont être échelonnés et chacun en bénéficiera alors que les 140 et 280 points sont de l'argent ponctuel. Il ne va pas annuler la différence qui existe entre les catégories C et les catégories D comme les gens le disent. Cette différence existe depuis 1961 par le décret fixant rémunération des agents de la fonction publique. On ne peut pas combler cette différence par baguette magique, donc il faut ressortir un autre décret pour corriger cela », explique Ephrem Tsikplonu, Secrétaire

général de la Confédération générale des cadres du Togo (CGCT). La Synergie qui, rappelons le, a rejeté la proposition de 30 points d'avancement proposé par le gouvernement, estime qu'il existe une différence de 6 milliards entre sa proposition et celle du gouvernement. Elle s'étonne que le gouvernement ne puisse pas faire une concession de 6 milliards.

Réponse du gouvernement : les richesses actuelles du pays ne peuvent pas supporter ces charges. « La masse salariale actuelle est de 162 milliards de F CFA », explique Nicoué Broohm, Ministre de l'Enseignement Supérieur. Cette masse salariale représente 19, 91% du budget de l'Etat en 2015.

Quant à M. Tsikplonu, il plaide pour la transparence dans la gestion des affaires publiques. « Tout ce que le gouvernement fait, nous le mesurons par rapport au pouvoir d'achat mais eux, ils le mesure par rapport à leur budget, c'est pourquoi, pour les croire, nous demandons qu'il y ait un guichet unique, qu'il y ait une traçabilité, une visibilité de ce qui rentre. Nous ne ressentons pas

ce qu'ils font dans nos poches, le pouvoir d'achat est si bas que nous ne ressentons rien. C'est pourquoi nous avons demandé une augmentation de 25% l'an pour combler les trous dans les marchés ».

COMPARAISON ADMINISTRATION GENERALE ET SANTE/EDUCATION.

Les agents de la Santé et le personnel enseignant constituent le gros des troupes de la STT et jouissent chacun d'un statut particulier inhérent à l'exercice de leur fonction. Ceci leur confère un traitement salarial différent d'avec les agents de l'administration générale quand bien même tous se réclament de la fonction publique. Cette différenciation se fait par rapport à la catégorisation. Avec un diplôme de Licence par exemple, un enseignant est classé dans la catégorie A2 avec une valeur indiciaire de 1100 alors qu'avec le même diplôme, un agent de l'administration générale est classé dans la catégorie B avec 800 comme indice.

Dieudonné Tchably, administrateur de l'espace de coworking « Dieudo » : « Les bénéfices qu'on tire du coworking [...] dépassent largement les difficultés »

Il se définit lui-même comme un autodidacte, et pourtant, à 26 ans révolus, M. Dieudonné Mipagyendou Tchably est diplômé en gestion commerciale. Au Togo, on ne peut parler de coworking ou de cotravail sans faire référence à sa structure. Il est à la pointe de cette façon d'entreprendre qui remonte en 2005 à San Francisco, aux Etats-Unis. Né d'un besoin d'échange au sein d'une communauté grandissante de travailleurs indépendants, freelance, le coworking permet à ceux-ci de ne pas rester isolés chez eux et de trouver, dans ce lieu, un espace de socialisation comparable à une entreprise.

Depuis 2013, M. Tchably est administrateur d'un espace de coworking à Lomé. Baptisé « Dieudo et associé », cet espace accueille en son sein 9 jeunes entreprises.

« Quand un jeune veut entreprendre, il a d'énormes difficultés dans l'acquisition du premier matériel essentiel. Le coworking nous a permis de mutualiser nos efforts dans l'acquisition du local, de la connexion internet, des bureaux et des ordinateurs. L'avantage est qu'on limite les premières charges de la création d'une entreprise », nous explique l'administrateur.

L'espace coworking « Dieudo et associé » offre des domaines variés allant de la cinématographie au

marketing digital, en passant par le crédit alimentaire, sans oublier la formation en ligne et le e-commerce.

« Le coworking est le meilleur moyen d'entreprendre », avoue M. Tchably qui reconnaît tout de même qu'au départ, il y eut des difficultés à ménager les susceptibilités des uns et des autres.

« Être un jeune entrepreneur, c'est aussi faire face à des obstacles, à des pressions psychologiques. Se dire pourquoi celui qui est à côté de moi réussit et pourquoi pas moi. L'espace devient alors un outil de motivation », confie-t-il.

« C'est la même chose pour toute entreprise, il arrive parfois qu'on

ait des associés avec qui on ne s'entend pas sur les stratégies à développer. Mais le bénéfice qu'on tire du coworking c'est le partage, la motivation, le soutien... et il dépasse largement les difficultés » ajoute-t-il.

Pour lui, quand on s'engage en entreprise, on accepte de faire face à des difficultés afin de réussir et prouver aux gens qu'on est capable de réaliser quelque chose. Gagner de l'argent, selon lui, est secondaire. « Quand vous entreprenez quelque chose et qu'un client vous appelle et vous dit merci parce que votre service m'a apporté un plus, je vous dis il n'y a rien de plus satisfaisant », confie M. Tchably.

Dans l'espace « Dieudo et associé », M. Tchably est dans le marketing digital. Il aide également les entreprises à développer leur présence sur internet. Dans un monde de plus en plus « numérique », une entreprise ne peut négliger de toucher sa cible qui se trouve aussi sur le net. Il leur propose donc ses services à travers le blogging, qui



permet à l'entreprise d'avoir un blog ou un site internet pour plus de visibilité. Il joue alors le rôle de community manager ou de copywriter.

Vu que ces métiers ne sont pas bien connus au Togo, comment s'y prend-t-il pour avoir des clients ? M. Tchably répond qu'il développe des stratégies. La première est d'organiser des événements au cours desquels ils parlent du

bien-fondé pour une entreprise de s'offrir leurs services, ensuite ils proposent des services de façon gratuite, et quand la personne est satisfaite, il l'aide à en bénéficier.

« Je n'ai pas de salaire mais je vis de mes activités. J'ai tout laissé pour suivre cette aventure, donc je dis que ça nourrit l'homme », a conclu l'administrateur de l'espace coworking « Dieudo et associé ».

Biossey Kokou TOZOUN, Président de la HAAC :

(Suite de la page 6)

motion de la presse. Seulement, il faut retenir que la HAAC ne peut en aucune manière rester indifférente aux dérives ou dérapages de la presse.

Si l'institution venait à rester bouche cousue face à des dérives ou dérapages dans les médias, cela mettrait en jeu notre responsabilité devant l'histoire. Cette responsabilité n'est pas la même que celle de ceux qui voudraient que nous observions le pourrissement de situation dans la presse sans lever le petit doigt.

Donc, pour mieux comprendre la délicatesse de la tâche de la HAAC, je tiens à dire très fort avec une conviction profonde qu'« une liberté de presse sans garde-fou est liberticide à la fois de la liberté de la presse et de la démocratie ».

F I : L'actuelle mandature de la HAAC est presque à terme. Sous quel signe a-t-elle été placée, et quelles sont les actions majeures menées ?

B K T : Effectivement, le présent mandat de cinq ans arrive à terme en juin 2016.

Placé sous le signe de « La professionnalisation de la presse au Togo pour plus de compétitivité des acteurs », ce mandat a bien d'égards permis d'esquisser un certain nombre d'actions.

Loin d'un bilan exhaustif, la troisième et actuelle mandature en cours de la HAAC a vu la réalisation d'un projet d'équipement du service monitoring de l'institution doté d'un matériel technique de pointe pour le suivi 24h/24

des médias audiovisuels, la mise en place progressive au sein de l'institution d'une administration efficace et efficiente à la disposition des usagers des services de la HAAC, la mise en œuvre d'un nombre de projets de renforcement des capacités à l'intention des professionnels des médias privés et officiels, la révision des cahiers de charge et des conventions des trois typologies de médias audiovisuels privés etc.

Ce qui reste en cours d'études de faisabilité, l'élaboration d'un cadre juridique pour encadrer la presse électronique, l'élaboration d'une convention collective sectorielle à la presse, l'élaboration d'un programme triennal intitulé « Programme de Renforcement des Capacités Opérationnelles des Médias au Togo » destiné à former,

outiller, et appuyer les différents acteurs de la presse togolaise

F I : Vous avez été élu à la tête des institutions de régulation de la presse dans l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et de la Guinée Conakry. Comment entendez-vous améliorer la situation de la presse dans cette zone ? Une harmonisation est-elle envisageable ?

B K T : Je pense que de concert avec mes pairs membres de l'espace, j'entends bien créer une synergie d'actions capable de faire de la presse un levier d'appui au développement.

Pour y parvenir, j'espère de tout cœur de voir améliorer la situation de la presse dans l'espace commun en lui permettant de dis-

poser des lois et règlements uniformisés sur la liberté de la presse et de la communication, créer un fonds commun d'appui et de soutien à la presse et à la communication, puis définir une plate-forme d'orientation et de vision de sorte à mouler la presse et la communication de l'espace à devenir véritablement un socle de la démocratie, un baromètre de la bonne gouvernance, et enfin un outil de développement des communautés et des Etats membres.

Je voudrais bien terminer en partageant avec vous, et avec tous les professionnels des médias, de ne jamais perdre de vue en toute circonstance au cours de ce processus électoral, que « le journaliste doit savoir que liberté de presse rime avec responsabilité ».

Vous avez besoin d'un chauffeur ?

Choisissez

ALLO CHAUFFEUR

APPELEZ

22 19 78 20 / 22 26 01 91

Courriel: focusyakou@gmail.com

200 millions FCFA pour la réalisation d'ouvrages sociaux

à Kara et Dapaong:

Togo Terminal, au cœur de l'action sociale au Togo

Le Ministère en charge du Développement à la Base, à travers son bras opérationnel l'ANADEB (Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base), met en œuvre depuis juin 2014, le Projet de Développement Communautaire en Zone Urbaine (PDC-ZU) à Kara et à Dapaong. Partenaire privilégié de ce projet, Togo Terminal, filiale du groupe Bolloré, finance la réalisation d'ouvrages sociaux dans ces deux villes du nord Togo. 200 millions FCFA, c'est le montant du financement qui a permis de construire des hangars de marché, des salles de classes, des latrines familiales et communautaires etc. Un ensemble d'infrastructures socio-collectives qui ont un impact certain sur les bénéficiaires, comme a pu le constater la vingtaine de journalistes ayant pris part au voyage de presse organisé du 26 au 28 mars dernier, par Togo Terminal.

Dix (10) quartiers de la ville de Kara et 5 autres à Dapaong sont les bénéficiaires de ces ouvrages.

A Dapaong

Deux bâtiments de trois salles de classes chacun, deux directions, deux magasins et deux blocs latrines à deux cabines à TANTI-GOU et à KOUTIDJOAK ont été construits pour le préscolaire. Le CEG NASSABLE II a bénéficié quant à lui d'un bâtiment scolaire de quatre classes avec une direction et un magasin.

Dans le quartier Haoussa Zongo, il est construit un caniveau pour lutter contre les inondations. Les travaux ont généré de l'emploi temporaire pour 40 jeunes et femmes des quartiers environnants pendant 45 jours.

A NATBAGOU, vingt latrines réalisées pour des familles très vulnérables, servent à toute la communauté qui naguère faisait les besoins dans la nature, s'exposant ainsi à des maladies de toutes sortes.

En somme, sept salles de classes, trois directions, trois magasins et deux blocs latrines sont construits dans trois écoles; un caniveau et 20 blocs latrines familiaux sont réalisés à Dapaong.

Dans la préfecture de la Kozah

Dans la ville de Kara, quatre bâtiments scolaires de trois classes avec une direction et un magasin à l'EPP ANDJAOU-TCHALOU, EWAOU, AGNARAM et ATEDA sont déjà livrés. Ces bâtiments, pour la plupart, remplacent les abris de fortune sous lesquels les élèves suivaient les cours.

A TCHITCHINDA, les 168 petits écoliers du préscolaire ont désormais une grande salle de classe très spacieuse avec une direction, un magasin et un bloc latrine à deux (cabines).

D'autres quartiers comme KPIMBOUA, ADABAWARE et AD-

JOSSIYO situés au cœur et à la périphérie de la ville, bénéficient respectivement d'un bloc latrine à six (6) cabines de type moderne; vingt-cinq latrines familiales; et deux forages d'eau potable avec pompe à motricité.

Par ailleurs, quatre (4) hangars de marché de type cantonal sont construits à KPELOUWAI et à ELIMDE.

A ADABAWARE, KPIMBOUA et ADJOSSIYO, les habitants ont participé à l'assainissement (enlèvement de dépotoirs) de leur quartiers et ont contribué à l'aménagement de plus de dix-huit kilomètres de voies pour désenclaver leur milieu de vie. Ces Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre (THIMO) ont généré de l'emploi temporaire pour près de deux cents hommes et femmes.

Au total, treize salles de classes, cinq directions, cinq magasins, et un bloc latrine, sont réalisés dans cinq écoles de la Kozah; vingt-cinq latrines familiales et un bloc latrine communautaire de six cabines, deux forages, plus de 18 kilomètres de voies aménagées et quatre hangars de marché sont mis en place.

Des bénéficiaires heureux!

L'impact de ces ouvrages sur la vie des communautés bénéficiaires, n'est plus à démontrer. En témoignent les réactions recueillies sur le terrain.

«J'ai été affecté dans cette école l'année dernière et je l'ai trouvée dans un état déplorable. J'ai connu l'établissement, il y a longtemps avec un effectif très élevé. Mais à mon grand étonnement, quand je suis revenu l'année dernière, il n'y avait plus d'effectif. Les parents ont fait partir leurs enfants parce qu'ils trouvaient mal qu'ils viennent rester dans la poussière pour étudier. Le premier bâtiment a été construit en 1976. Il est devenu vétuste. Lorsqu'il y a du vent, les enfants n'arrivent plus à

respirer, parce qu'étouffés par la poussière. En temps de pluie, il est impossible de travailler car le bâtiment coule un peu partout. Avec le nouveau bâtiment, nous sommes très heureux et très satisfaits. L'enseignement va être efficace et les résultats seront meilleurs», se félicite M. N'DAM Tchaa, Directeur de l'EPP COFAC (EWAOU).

«Les conditions dans lesquelles travaillaient les élèves et les enseignants étaient précaires. Ce bâtiment vient améliorer les conditions d'apprentissage et d'enseignement et c'est sûr que les résultats vont également s'améliorer», renchérit M. Katanga Poro Tchakpala, Directeur Régional de l'Education, région de la Kara. «Avec ce joli bâtiment, nos rêves sont devenus réalité», se réjouit WAMA Djimilin, élève au CM2 à l'EPP COFAC.

Mêmes sentiments de satisfaction et de reconnaissance chez Mmes FAWIYE Solim, Directrice du Jardin d'enfants public de TCHITCHINDA et Kolani Yendoumou, Directrice du Jardin d'enfants public Dapaong central. «Désormais, nos enfants ne vont plus rester sous les arbres», se félicitent-elles. TCHEDINE Madja, chef de ménage à NATBAGOU (Dapaong) n'est pas peu fier de la latrine familiale dont lui et les siens sont bénéficiaires. «Cette latrine nous rend un grand service. Avant, nous faisons nos besoins dans la nature ou chez des voisins qui parfois nous repoussaient surtout lorsque nous n'étions pas en bon terme avec eux. Aujourd'hui, finies toutes ces difficultés; nous sommes à l'aise», souligne-t-il.

IDE Donald, Président du CDQ (Comité de Développement de Quartier) de KPIMBOUA, est aux anges. «Ce joyau (latrines communautaires) comble les attentes de la population de KPIMBOUA. Avant, on déféquait dans la rivière. Aujourd'hui, avec ces latrines, finis ces problèmes qui



La joie des élèves de l'EPP COFAC, bénéficiaires d'un bâtiment scolaire



Bâtiment pour le préscolaire à TCHITCHINDA

mettaient notre santé en danger», déclare-t-il.

Eperdue de gratitude envers le généreux donateur pour les deux forages d'eau potable, Mme Bakoubalo Clarisse ménagère à ADJOSSIYO, pousse un ouf de soulagement: «On n'avait jamais rêvé avoir un jour de l'eau potable. Depuis, longtemps c'est l'eau de la rivière Kara que nous buvons. On avait longtemps pensé que Dieu nous a oubliés».

Togo Terminal, acteur clé du développement socioculturel au Togo

Par ce financement et les ouvrages réalisés, Togo Terminal réaffirme son identité d'entreprise citoyenne qui au-delà des investissements dans son domaine d'activités (la construction du 3ème quai et la modernisation du terminal à Conteneurs) se préoccupe de l'épanouissement des populations togolaises.

C'est dans ce cadre qu'elle a déjà appuyé quatre quartiers

de Lomé (Kangni Kopé, Akodesséwa, Tokoin-Doumassésé et Ahligo) à hauteur de 123.000.000 FCFA, et accompagné diverses initiatives socioculturelles.

Favoriser un développement intégral du Togo reste le leitmotiv de Togo Terminal, filiale du groupe Bolloré au Togo. Un engagement, fruit de la confiance mutuelle entre l'Etat togolais et le groupe.

Une confiance qui se matérialise par plusieurs autres investissements dans des domaines divers comme le transport ferroviaire à travers la blueline Togo, le stockage d'énergie à travers les bluezones dont la construction de trois nouvelles (à Tsévié, Aného et Hanoukopi) est annoncée.

Togo Terminal est une société de manutention conteneurs au Port Autonome de Lomé. Filiale du groupe Bolloré, elle a réalisé la construction du troisième quai qui accroît les capacités d'accueil et de traitement du terminal à conteneurs du Port Autonome de Lomé.

Transports urbains: SOTRAL, une success-story

✎ Nicole AKAKPO (Stagiaire)

Lomé peut enfin se vanter d'avoir un réseau de transport en commun réglementé et sûr. En 2015, le va-et-vient des bus blancs et cyan de la Société des Transports de Lomé (SOTRAL), n'est plus une exception sur nos routes. Plus besoin de faire ses preuves car le réseau a été rapidement adopté par les Loméens. Et pourtant, il a fallu dix ans pour que l'initiative se transforme en réalité.

C'est à l'issue de la Conférence de la Coopération pour le Développement et l'Amélioration des Transports Urbains et Péri-urbains (CO-DATU) en 2002, que l'initiative est remise à l'ordre du jour. En 1962, la capitale avait déjà vu naître un réseau de transports urbains géré par la municipalité de Lomé, explique le Directeur Commercial de la SOTRAL, Djata Mawuena Kodjo. « C'était alors des véhicules Mercedes Benz rouges » nous raconte-t-il pour l'anecdote. Mais après vingt ans d'activités, l'entreprise a fermé pour mauvaise gestion.

La SOTRAL est donc lancée en 2008 avec un parc de huit bus d'occasion fournis par la ville de Lyon en France, et une ligne expérimentale qui relie le Grand Marché de Lomé (BIA) au Lycée d'Adidogomé. Sur les huit véhicules, la moitié est gardée en réserve technique pen-

dant que les quatre en circulation transportent, à cette date, 1000 passagers par jour en moyenne d'après une interview du feu Directeur général de la société, Kondi-Mane Ounone Balikou, publiée en 2009 par nos confrères de Republico.

Aujourd'hui la SOTRAL, c'est 12.000 passagers par jour ouvrable, 10 lignes de bus qui desservent 133 quartiers du Grand Lomé, et un parc de 45 bus neufs acquis en 2012. Une des explications de ce succès, des tarifs imbattables. « Je payais 350 FCFA pour le taxi de Baguida à l'ancienne Primature. Maintenant cela me revient à 200 FCFA », nous confie Cephass, un passager satisfait qui emprunte quotidiennement la ligne BIA-Kpogan depuis un an. En effet, bien que privée, la société est contrainte de par la nature de son activité, de pratiquer des tarifs

sociaux. La gamme des prix varie de 150 à 450 FCFA pour un trajet de 24 km comme celui de Rex à Adetikopé, la ligne la plus longue. « Actuellement nos passagers ne payent que 50% du coût réel », nous explique M. Djata. « L'exploitation du système survit grâce aux subventions de l'Etat (50 millions par an), et aux actionnaires comme le Port Autonome de Lomé et la Chambre du Commerce qui injectent également du capital ». Mais sous l'engouement que créent de tels tarifs, se cache une réalité plus fâcheuse. D'après une enquête menée par la SOTRAL elle-même, 10% de leurs courses aux heures de pointe se font en surcharge, et cela malgré le fait que les conducteurs refusent parfois des passagers.

Le problème est d'autant plus flagrant qu'aux mêmes heures, on compte autant de bus pleins que de véhicules quasiment vides. M.



Djata explique : « notre réseau dépend fortement de la configuration de la ville. La basse ville est le bassin d'emploi et de commerce, les matins les courses de la périphérie à la ville sont pleines mais c'est le contraire dans la direction inverse; un vrai handicap ».

Pour y remédier et pour assurer la sécurité des passagers, la SOTRAL a reçu le 1er mars dernier, vingt bus supplémentaires qui viendront d'une part renforcer les réseaux existants, et d'autre part, pourvoir les quatre lignes en cours de créa-

tion.

La SOTRAL n'est donc pas encore à son apogée. Selon le directeur, la société met actuellement en place un réseau transversal qui facilitera les correspondances entre les lignes majeures.

Ces nouvelles lignes relieront notamment Todman à la Colombe de la Paix, et le Marché de Bé à l'hôtel de la Paix sur le boulevard du Mono.

NOUVEAU

YAMALUBE®



La meilleure huile pour votre moto

Disponible dans le réseau de nos revendeurs agréés.



CFAO MOTORS

cfaogroup.com

Bd Eyadema BP 332 Lomé
Tél. 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR
OFFICIEL



YAMAHA

Urbanisation:

Baguida, banlieue résidentielle ou nouveau baromètre du statut social

Le paysage urbain de la ville de Lomé s'est longtemps démarqué des autres capitales et grandes villes africaines de part sa mixité sociale. A part la cité résidentielle de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, connue simplement comme « la Caisse », et réservée aux expatriés et aux classes aisées de la population, sa géographie n'était pas compartimentée en quartiers populaires d'un côté, et quartiers aisés de l'autre. Du moins c'était encore le cas il y a cinq ans.

Les quartiers de Baguida et Avépozo, à l'est de Lomé, connaissent depuis quelques années à la fois une urbanisation et une gentrification rapides et croissantes. Si le premier terme implique une modernisation de l'espace et son incorporation à la ville noyau ; le second désigne d'après Chris Hamnett, professeur en géographie à King's College, Londres, « un changement dans la composition sociale des résidents d'un quartier, et un changement dans la nature du parc de logements ». Ainsi, ces banlieues qui récemment encore étaient recouvertes de champs et d'espaces vides, sont devenues un véritable labyrinthe de villas et de cités résidentielles huppées.

A l'agence immobilière Bon Berger à Baguida, on nous informe que le prix des villas dans les cités les plus récentes, la cité Anaïs à Baguida et la Baie des Anges à Avépozo, peut s'élever à 250 millions FCFA à la vente pour des propriétés allant de un à trois lots (1 lot = 600m²). Les locations y vont jusqu'à 1,5 à 2 millions FCFA car dans ces espaces résidentiels uniformisés à l'image des banlieues résidentielles améri-

caines, on ne paye pas uniquement pour des briques.

Les avantages, une vue sur l'océan atlantique, des infrastructures routières au point depuis la rénovation de l'axe qui relie les frontières du Ghana et du Bénin en 2010 ; et même une meilleure desserte en électricité de part la proximité des quartiers avec la zone franche industrielle et la centrale thermique de la société américaine Contour Global. Celle-ci génère de l'énergie à partir de gaz naturel en provenance du Nigéria.

Ne vient rien gâcher la multiplication d'hôtels et aires de détente comme le centre aéré de la BCEAO avec son complexe sportif pour tous les goûts, ou encore les plages aménagées Pure Plage et Marcelo Beach. De nouveaux supermarchés climatisés viennent également pourvoir aux besoins d'une population croissante, faisant concurrence aux grandes chaînes de supermarchés comme Ramco et Champions dans le centre-ville.

INACCESSIBLE POUR LE
TOGOLAIS MOYEN !

Il est clair cependant qu'avec un sa-

laire minimum fixé à 35.000 FCFA au Togo, et un salaire moyen estimé à 25.000 FCFA par la Banque Mondiale en 2012, ce confort n'est pas réservé à tout le monde. Le lot de terrain côté plage, seul, coûte un peu moins de 20 millions FCFA, soit l'équivalent de quarante sept ans de salaire brut pour un fonctionnaire payé au salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG).

Ce compartimentage social de l'espace urbain et périurbain en Afrique est pourtant un phénomène historique. On ne connaît que trop bien le phénomène des townships en Afrique du Sud. Pour beaucoup, ces espaces hérités de l'apartheid comme le célèbre Soweto (South Western Township) à Johannesburg, souvent aux marges de la ville, abritent principalement les classes ouvrières modestes, les travailleurs saisonniers, et les squatters qui habitent dans des bidonvilles.

On observe également cette division urbaine et sociale chez nos voisins proches comme le Ghana ou la Côte d'Ivoire. A Accra, on connaît notamment Jamestown, un



quartier du centre ville historique qui abrite aujourd'hui une large communauté de pêcheurs. La zone est caractérisée par des constructions de l'époque coloniale qui tombent en décrépitude. Nima, au nord de la capitale, est quant à elle une banlieue sous-développée qui concentre une population d'immigrés modestes, venus principalement du nord du pays. Le manque d'infrastructure et la multiplicité d'habitations précaires de ces zones offrent un paysage bien différent des quartiers comme Labone et Airport City où élisent résidence les couches supérieures de la population. Les deux quartiers abritent la quasi totalité des ambassades et se caractérisent par une forte concen-

tration de centres commerciaux hauts de gamme et autres lieux de divertissement.

A Abidjan, l'équivalent de ces aires résidentielles huppées est Cocody où réside d'ailleurs le président de la République, tandis qu'Abobo au nord de la ville, offre refuge aux classes populaires modestes.

Même si à Lomé, l'homogénéité des classes sociales au sein de zones géographiques données n'est pas aussi flagrante, une chose reste sûre: les transformations que connaissent la ville et sa périphérie pourraient résulter, sur le long terme, en une géographie sociale moins inclusive.

Présidentielle 2015 :

Les journalistes outillés pour une meilleure couverture médiatique

✪ Kossi THEMANOU

Du 31 mars au 1er avril dernier, 36 journalistes du sud Togo, issus de différents organes de presse ont participé à un atelier de formation à Kpalimé (120 km au nord-ouest de Lomé), sur le thème: « La couverture médiatique des élections ». Initiative du Patronat de la Presse Togolaise (PPT), la rencontre s'inscrit dans le cadre du projet: « Plate forme de la presse togolaise pour une élection présidentielle transparente et apaisée » et vise à favoriser un meilleur accomplissement du devoir d'informer qui engage le journaliste en période électorale.

Il s'agissait de rappeler aux participants la responsabilité qui est la leur en ce moment déterminant et leur permettre de s'approprier les règles régissant la profession pendant cette période. Ils ont à cet effet, durant les deux jours de formation, revisité l'histoire de la couverture médiatique des élections au Togo avant de suivre diverses communications présentant les textes nationaux et internationaux en la matière. Le code électoral, le code de la presse, le guide du reporter sans Frontière, le guide du journaliste spécialement conçu pour la présidentielle de 2015...étaient entre autres les

textes revisités.

Selon le président de l'Observatoire Togolais des Médias (OTM), Augustin SIZING, les journalistes ont un rôle capital dans le processus électoral.

« L'histoire nous interpelle et notre engagement dans ce processus, nous oblige à une bonne dose de responsabilité. La présente formation a pour objectif de nous amener à visiter et à revisiter les outils techniques pour un travail professionnel assurant ainsi un aboutissement heureux de la présidentielle 2015 », a-t-il martelé.

Pour une meilleure couverture de la

présidentielle d'avril prochain, le PPT s'est engagé à vulgariser les guides du journaliste. Ainsi, chacun des participants à ce séminaire a reçu un exemplaire dudit guide et un gilet de reportage.

Selon le président du PPT, Zeus Aziadouvo, plus de 2000 guides seront mis à la disposition des journalistes togolais et de la presse étrangère pendant la période électorale. « Le nouveau guide contient tous les textes légaux régissant l'organisation d'une élection présidentielle au Togo ainsi que les contacts des acteurs impliqués dans le processus »,



Zeus AZIADOVO, Pdt du PPT, 1^{er} à partir de la gauche

a-t-il déclaré ajoutant qu'un second séminaire sera organisé à Sokodé pour les professionnels de la moitié nord du Pays.

Pour rappel, de la première élection

présidentielle du 09 avril 1961 à celle du 04 mars 2010, les Togolais sont allés aux urnes huit fois pour élire un nouveau Président.



Nouveau système de gestion commerciale à TOGO TELECOM



UN ACCÈS UNIQUE
AU SERVICE CLIENT



UNE FACTURE UNIQUE
POUR TOUS LES SERVICES



UN SYSTÈME DE GESTION
UNIFIÉ ET AUTOMATISÉ

Pour réaliser vos opérations habituelles, suivez les indications ci-dessous :

			VALABLE EXCLUSIVEMENT POUR LES SOUSCRIVANTS AU :			
			SERVICE VOIX		SERVICE INTERNET	
			TELEPHONE FIXE FILAIRE (CHEMOI)	TELEPHONE FIXE SANS FIL (ILICO)	INTERNET FIXE (HELM FIXE)	INTERNET NOMADE (HELM NOMADE)
1	Transférer du crédit de votre compte vers un autre compte	Faites le *8822*1*montant*numéro du destinataire*code# puis lancez l'appel		✓		✓
		Faites le 119, puis le 2, puis le 3, puis le 8	✓	✓		✓
2	Acheter du crédit par transfert ou des cartes de recharge	Rendez-vous dans un Espace Telecom	✓	✓	✓	✓
		Rendez-vous dans un point de vente détaillant de TOGO TELECOM	✓	✓		✓
3	Recharger du crédit sur un compte	Faites le 880 et suivez les instructions du serveur vocal	✓	✓		✓
		Faites le 119, puis le 2, puis le 3, puis le 4	✓	✓		✓
		Faites le 888*code de recharge illico# puis lancez l'appel	✓	✓		✓
		Visitez un Espace Telecom ou un point de vente détaillant de TOGO TELECOM	✓	✓		✓
4	Consulter le solde de votre compte de service	Faites le 8811 et lancez l'appel si vous êtes client illico ou Helim Nomade	✓	✓		✓
		Faites le 119, puis le 2, puis le 3, puis le 5, puis le 1	✓	✓		✓
		Visitez un Espace Telecom ou un point de vente détaillant de TOGO TELECOM	✓	✓		✓
5	Renouveler votre forfait ou payer votre facture	Rendez-vous dans un Espace Telecom	✓	✓	✓	✓
		Rendez-vous dans un point de vente détaillant de TOGO TELECOM	✓	✓	✓	✓
		Rechargez suffisamment de crédit sur votre compte	✓	✓	✓	✓
6	Signaler une panne	Faites le 119, puis le 2, puis le 4	✓	✓	✓	✓
7	Demander un renseignement	Faites le 119, puis le 1.	✓	✓	✓	✓

GÉRER VOTRE PROFIL DE TARIFICATION

- Pour **consulter votre profil** de tarification, faites le 119 puis le 2, puis le 3, puis le 6.
- Pour **modifier votre profil** de tarification, faites le 119 puis le 2, puis le 3, puis le 7.
- Pour modifier votre profil de tarification VOIX, faites le *887*numéro du profil de destination# puis lancez l'appel.
- Pour modifier votre profil de tarification INTERNET, faites le *886*numéro du profil de destination# puis lancez l'appel.
- Vous pouvez aussi demander la modification de votre profil de tarification en vous rendant dans un Espace Telecom.

PROFILS VOIX	BLEU	11
	ROSE	12
PROFILS INTERNET	ILLICONET	3
	ÉVOLUTION	20
	INTENSE	28

Pour toute autre opération, rendez-vous dans un Espace Telecom ou contactez le service client pour plus d'informations en composant le 119 puis le 1.

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg

Vieilles gloires du sport togolais : Il était une fois Romain Atafeitom TAGBA...

L'homme qui révolutionna le Tennis togolais!

Le 31 décembre 1960 naissait dans la région de la Kara au Togo, de dame PATO Rosaline Némé, un garçon nommé Romain Atafeitom TAGBA. Il fit ses études primaires à l'école primaire publique du camp Gnassingbé Eyadema (ex camp RIT) de Lomé. Fils de TAGBA Félix, un ancien combattant de l'armée française qui intègre par la suite l'armée togolaise, il obtient son CEPD en 1974. Il entre au collège Saint Joseph de Lomé et ensuite au lycée de Tokoin où il décrochera avec mention en 1981 un BAC série C. A la fois très brillant élève et bon sportif - puisqu'il pratiquait l'athlétisme et jouait au football, le jeune Romain obtient facilement une bourse pour poursuivre ses études en Russie. C'est là qu'il tombera amoureux du Tennis. « Depuis mon enfance, le football et la course occupaient un temps considérable dans mon emploi du temps. Mais face à l'hiver russe, j'étais obligé de me trouver un sport de salle. Ainsi, par son élégance, le Tennis m'a attiré mais il ne me relâchera plus jamais », nous a-t-il confié lors d'un entretien.

Sept ans après son entrée à l'université, le jeune Romain sortit de l'institut de télécommunication de LENINGRAD, diplômé en ingénierie télécom. La nostalgie du pays et la responsabilité citoyenne le ramènent au bercaïl. « Bien que j'avais la nostalgie de la patrie mère, mon éducation familiale m'obligeait plus à revenir payer à l'Etat, ce qu'il a dépensé pour mes études à l'étranger », déclare-t-il. De retour au pays en 1988, le jeune ingénieur sera embauché par l'entreprise étatique de télécommunication Togo télécom. Très compétent, dynamique et intègre, Romain gravira rapidement les échelons. Nommé au poste de Directeur Technique de l'entreprise en 1995, il deviendra deux années plus tard, le Directeur Général Adjoint. A côté de ses responsabilités professionnelles, il trouvait toujours le temps pour la balle jaune. Les installations de Tennis de Cacavéli lui ont été très bénéfiques et en retour, Atafeitom apportait une assistance matérielle et financière à tous les jeunes talentueux et motivés désirant pratiquer le sport de Rafael Nadal. Il deviendra plus tard le président du club de Tennis de Cacavéli. Malheureusement, à l'époque le Togo

était suspendu depuis une dizaine d'années déjà, de la Fédération Internationale de Tennis (IFT) et de la Confédération Africaine de Tennis (CAT) avec une dette de six mille (6000) dollars envers l'IFT et deux mille (2000) dollars à la CAT.

Par manque d'un véritable siège pour la fédération nationale, les jeunes sont également privés de compétition. En mars 2006, deux ans après la promotion du fonctionnaire au poste de conseiller du ministre des postes et télécommunications, une assemblée générale électorale s'imposait à la Fédération Togolaise de Tennis (FTT). Après avoir plusieurs fois rejeté les propositions de dépôt de sa candidature, le fils de l'ancien combattant se présente à l'élection à la dernière minute. Il sera élu face au champion d'Afrique de Tennis, le doyen Ayéboua.

A sa prise de fonction, le président TAGBA multipliera les voyages à l'étranger pour aller négocier paiement par échéances des dettes de la FTT et chercher de nouveaux sponsors. « La mission a été très difficile, plus difficile que ce à quoi je m'atten-

dais. Mais avec une gestion très transparente et une bonne communication à l'appui, neuf (9) années après, les résultats y sont », se rappelle le président avant de nous présenter le contenu actuel du magasin composé de toute une panoplie d'équipements. « C'est rien que des dons de sponsors, de compatriotes vivant à l'étranger et des confédérations internationales », nous murmure le secrétaire général de la fédération. Aujourd'hui, TAGBA Romain peut se targuer d'un bilan très positif après neuf années de gestion de ce sport. De la construction de trois cours de Tennis de standing international au sein du stade omnisport de Lomé, à l'organisation de plus de 200 compétitions nationales et internationales, bien d'autres initiatives sont à inscrire à son actif. « De nos jours au Togo, le Tennis se pratique dans les établissements scolaires. Les jeunes talents reçoivent gratuitement des équipements. L'organisation des compétitions, la prestation de nos jeunes sont enviées à l'étranger. Sans avoir été un joueur professionnel, le président TAGBA a décidé de révolutionner le Tennis Togolais, et aujourd'hui nous tendons vers la perfection » se réjouit un



membre du Comité National Olympique Togolais (CNOT) et amateur du Tennis.

La plus grande réalisation de Tagba Romain est sans doute le centre international de formation des joueurs de Tennis de Lomé. Créé en 2012 au siège de la FTT, ce centre est composé de logements, d'une école d'enseignement général et sportif, bref tout pour la prise en charge totale et la formation d'un joueur professionnel de Tennis. Centre de référence dans la sous-région, à ce jour, il a formé 23 joueurs dont plusieurs sont des étrangers. Les frais d'internat sont fixés à six millions (6.000.000) FCFA pour les étrangers et un à montant

forfaitaire de cent cinquante mille (150.000) FCFA pour les nationaux. Devenu Directeur de Cabinet de son ministère de tutelle il y a six (6) ans et Directeur Général par intérim de Togo télécom depuis mars 2014, Romain Atafeitom TAGBA a encore beaucoup d'ambitions pour le Tennis togolais. « Nous revenons de très loin, mais nous pouvons mieux faire. J'exhorte les jeunes filles togolaises à s'essayer au Tennis. Il est plus facile de faire une championne qu'un champion en Tennis. Nous voulons renouer avec la coupe DAVIS. D'ici peu, le Togo doit placer des joueurs au niveau du classement Top 200 et pourquoi pas Top 100 », déclare-t-il.

Samedi, jour du sport de plage à Lomé

✪ Nicole AKAKPO (Stagiaire)

A Lomé, tous les samedis, une foule de gens en tenues de sport, venue des quatre coins de la ville, converge vers la plage dès 5h. Pendant les trois heures qui suivent, la côte entière, de la Marina à Avépozo, va se transformer en un gigantesque stade d'athlétisme.

Cette semaine, Focus Infos enfile également ses baskets et part enquêter sur ce phénomène culturel qu'est le jogging matinal du weekend.

Le sport favori des Togolais est sans aucun doute le foot. Les petits écoliers le pratiquent dans les rues de chaque quartier avec pour seul équipement, un ballon et deux briques en guise de goal. Mais en réalité, un autre sport moins médiatisé et glamour, le footing, lui a toujours fait concurrence. Il suffit, pour en avoir la preuve, de longer le boulevard du Mono un samedi matin. La population entière semble se donner rendez-vous chaque semaine, même lieu, même heure, pour une séance de

sport en plein air dans une ambiance conviviale. Et contrairement au foot qui reste une activité majoritairement masculine, tout le monde sans exception de sexe et d'âge est invité aux sessions de sport à la plage. Par exemple, sur les 35 membres de l'association Jeunesse Sportive d'Adakpamé (JSA), 15 sont des femmes.

Une bonne moitié des participants vient précisément dans le cadre d'associations sportives de quartiers. « Il y en a qui quittent depuis Adakpamé, Katanga, et d'autres arrivent de Baguida et Avépozo », confie un membre du Club des Amis pour la Promotion du Sport (CAPS) qui, le samedi dernier, s'était donné rendez-

vous au rond-point au centre aéré de la BCEAO, à Baguida. Les associations fonctionnent sur un système de cotisations; une cotisation unique de 3500 FCFA pour la JSA lors de l'inscription, et pour le CAPS, 500 FCFA par mois, pour ne citer que celles-là. Cet argent est notamment utilisé pour l'entretien et le renouvellement des instruments de musique. Voici une autre particularité des associations par rapport à ceux qui viennent courir seuls ou entre amis: les membres viennent égayer l'ambiance et motiver les troupes à grand renfort d'instruments traditionnels. Tambours, gongs et castagnettes créent véritablement une ambiance de fête à laquelle s'ajoute le jeu de couleurs des



Les coureurs se détendent sur la plage après le jogging

tenues de sport.

On en vient à croire que le sport n'est en réalité qu'une excuse pour se retrouver et se familiariser avec ses voisins. « Après l'effort, le réconfort » semble être le mot d'ordre de ces rassemblements, rendez-vous privilégié des vendeuses ambulantes qui

proposent aux coureurs des en-cas variés; et la mer leur offre l'opportunité de se rafraîchir après un brin d'exercice.

Ce sont ces particularités justement qui rendent l'expérience aussi différente des salles de gym où l'on

s'exerce en tête à tête avec sa machine ou son tapis de yogas. Se lever tôt le samedi matin et venir faire du sport à la plage, c'est aussi une façon pour les loméens d'affirmer leur appartenance à une communauté. Et peu importe si on est ou pas, amateur invétéré de sport le reste de la semaine.

Joseph Koffi BESSAN, conteur:

✎ Wilfried ADEGNKA

« Le conte, c'est la vérité au creux du mensonge »

Timide, Joseph Koffi BESSAN fait pourtant partie des jeunes togolais qui excellent dans l'art oratoire, le conte. Découvrons l'artiste!

Focus Infos : Qui est Joseph BESSAN ?

Joseph Koffi BESSAN : Joseph BESSAN est un artiste comédien, conteur, administrateur au théâtre national du Togo, directeur de la compagnie « Abobo espace arts » et de la compagnie « XOESSE et CESSIME »; administrateur de la compagnie ORIKI, pour faire court.

F.I : Qu'est-ce que le conte , selon Joseph ?

J.K.B : Le conte se définit de plusieurs manières dans les dictionnaires, mais moi je vais vous donner une définition made in Togo: le conte c'est la vérité au creux du mensonge.

F.I : Pourquoi le choix de cet art ?

J.K.B : Je n'ai pas choisi le conte , c'est le conte qui m'a choisi! Je ne pouvais pas m'imaginer debout face à une foule, car j'étais timide. Un jour, alors que j'étais au cours élémentaire première année (CEI), notre maître a exigé que je raconte une histoire car depuis qu'il a initié ce rituel qui consiste à dire des contes avant la leçon du jour, jamais je ne m'étais porté volontaire. Toute la classe scandait mon nom comme si j'étais un héros. Tout à coup, une force me soulève et me transporte devant mes camarades : un artiste venait de naître. J'ai raconté de fort belle manière "Kpeto Nkou", la pierre qui a des yeux, et à la fin j'ai eu droit à un standing d'ovations. Toute la classe comme un seul homme était debout et m'acclamait.

F.I : Outre le conte, que fait l'artiste ?

J.K.B : Outre le conte, je suis comédien au théâtre national du Togo qui abat un travail énorme sous la direction de M. HAROUNA Hubert, un travail qui

porte sur le concert party, un genre en perdition que nous essayons de réanimer. Je suis aussi directeur des compagnies Abobo espace arts et Denyigba. J'administre également les compagnies CESSIME, XOESSE et ORIKI.

F.I : Que faut-il pour être un bon conteur ?

J.K.B : Pour être un bon conteur, il faut d'abord aimer la chose, avoir une bonne diction, une bonne mémoire, une bonne voix, une bonne présence sur scène, la maîtrise de la langue dans laquelle l'on raconte l'histoire et tout ceci s'acquiert à travers des ateliers de formation ou à des écoles d'arts.

F.I : Le conte est-il encore utile pour nos sociétés aujourd'hui ?

J.K.B : Jadis, l'éducation des enfants se faisait à travers les contes. Les contes ont joué un rôle prépondérant dans les mœurs, dans les civilisations en Afrique et ailleurs . Aujourd'hui, les hommes ont déserté les villages, et ceux qui y sont restés, tout comme les citadins, trouvent leur plaisir plutôt dans les nouvelles technologies de l'information: téléphones portables, Ipad et surtout la télévision avec ses feuilletons et séries qui, pour la plupart, véhiculent des messages et des comportements qui sont aux antipodes de notre culture.

J.K.B : Y-a-t-il une différence entre les contes africains et européens ?

J.K.B : Non, il n'y a pas de différence entre un conte africain et européen. Mais il y a quelques nuances que nous ne pouvons pas généraliser. Chez nous en Afrique, l'araignée, le lièvre sont des animaux rusés très présents dans les contes, mais ailleurs c'est d'autres

animaux qui jouent ce rôle là.

F.I : Peut-on vivre de cet art ?

J.K.B : L'art en général, au Togo, ne nourrit pas son homme, mais quelques uns arrivent à s'en sortir, non sans difficultés.

F.I : Des scènes internationales ?

J.K.B : Oui, plusieurs scènes internationales. Je peux citer entre autres: Alger, Bejaya (Algérie), Accra (Ghana), Ouagadougou et Bobo Dioulasso (Burkina Faso), Grand Popo et Cotonou (Bénin), Bamako (Mali), Niamey (Niger).

F.I : Tes meilleurs et mauvais souvenirs sur scène!

J.K.B : Mon meilleur souvenir, c'est le Festival Emergence au Niger en 2008. Nous y sommes allés avec la pièce "Larmes de crocodile et sourire de croque mort", un texte et une mise en scène de AROUNA Hubert avec la compagnie ORIKI. C'était le 28 avril 2008, le spectacle a commencé à 20 h; 5 min plus tard, un des comédiens dont je préfère taire le nom perd complètement son texte et sautait de page en page ; le spectacle nous échappait... Dans le public, un des plus grands critiques d'art du Togo, le professeur Togoata Apédo Amah, le metteur en scène, avait sa tête entre les mains. Que faire ? Nous avons inventé presque un texte et une mise en scène sur le podium. Clopin Clopan, nous sommes arrivés à la fin du spectacle. Quand le metteur en scène entre dans les coulisses, il s'écrie : "Magictowo", (les magiciens ndlr) . En ce moment-là, nous avions eu envie que la terre s'ouvre et nous engloutisse. Rapidement nous rentrons à l'hôtel. Mais le lendemain matin à la séance du critique qui s'organise au lendemain de chaque spectacle, nous sommes accueillis en héros et ce fut mon meilleur



souvenir.

Mon plus mauvais souvenir, je l'ai eu à Kara lors de FEPAK, un festival qui se déroule en marge des Evala en pays Kabyè avec le même spectacle (Larmes de crocodile et sourire de croque mort). Nous avons été interrompus en plein spectacle, hués et renvoyés par le public et les organisateurs parce qu'ils pensent que le texte est trop élitiste.

F.I : Tu écris toi-même les histoires que tu racontes?

J.K.B : Certaines oui, surtout quand c'est un spectacle à thème comme ce fut le cas le 07 mars dernier dans les jardins de la Résidence de son Excellence Monsieur Nicolas BERLANGA Martinez, Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union Européenne au Togo. Mais d'autres je les collecte en sillonnant les villes et villages d'ici et d'ailleurs.

F.I : Où trouves-tu l'inspiration pour tes contes ?

J.K.B : Partout! Dans la rue, dans les livres, à la maison...

F.I : Quelles portes cet art t'a ouvertes?

J.K.B : Beaucoup de portes; grâce à cet art, je ressens une certaine fierté de ma personne. Le conte en particulier, l'art en général, m'a ouvert beaucoup de portes dont je ne souhaite pas parler ici.

F.I : Des projets ?

J.K.B : Je devrais m'envoler pour la Guinée Equatoriale demain (date à préciser) pour des spectacles à Bata et à Malabo avec Gohou Michel, mais les spectacles ont été ajournés à cause de l'indisponibilité de Gohou Michel. En outre dans un futur proche, je me rendrai à Marseille et à Lille en France et aussi à Madrid en Espagne.

F.I : Un coup de gueule ?

J.K.B : Que le gouvernement alimente les comptes du Fonds d'Aide à la Culture (ndlr: FAC). Qu'il essaye de donner plus de considération aux arts et à la culture. Que les arts et la culture ne soient pas les parents pauvres des secteurs de développement. Que le gouvernement pense à nous bâtir des salles de spectacle dignes de ce nom à l'instar des salles que nous avons dans nos pays limitrophes. Que le théâtre national soit financièrement indépendant.

F.I : Un coup de cœur!

J.K.B : Je veux remercier notre gouvernement pour la création du Fond d'Aide à la Culture et je souhaite que nous aussi nous fêtions dans un futur proche, un, deux, puis trois milliards FCFA comme c'est le cas ailleurs.

...Et Kodjo réédite le panafricanisme rationalisé

✎ Raphael DJAMESSI

« ...Et demain l'Afrique », l'ouvrage mythique de l'ancien Premier Ministre togolais Edem Kodjo vient d'être réédité une trentaine d'années après sa parution en 1985 aux éditions Stock. Dans cet ouvrage de 400 pages totalement dévouées au développement de l'Afrique, l'ancien Secrétaire Général de l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine), dévoile les grandes lignes du panafricanisme rationalisé et du régionalisme, seul gage de développement pour le continent africain .

« Cet ouvrage, méritait une réédition in extenso, trente années après sa parution, alors que son contenu qui pouvait paraître prémonitoire sur de nombreux plans, se relève aujourd'hui, plus que jamais d'actualité », a expliqué l'auteur à la cérémonie de présentation

du livre le 30 mars dernier devant un parterre de personnalités politiques et littéraires du Togo.

L'ouvrage n'a pris aucune ride, selon le critique littéraire , Professeur Guy Missodé, qui constate –en même temps que le public présent- que les

problématiques et inquiétudes relevées par la version originale sont restées intactes trois décennies plus tard.

Aussi, l'œuvre se veut-elle, non seulement un regard critique et sévère sur le passé et le présent de l'Afrique, mais aussi et surtout un regard sur ce qu'elle devra être. « ...Et demain l'Afrique » revêt alors une valeur testimoniale et reste une exhortation à l'action surtout adressée à la jeunesse togolaise et africaine qui devra prendre en main la destinée du continent et trouver à l'Africain une place dans le monde

futur.

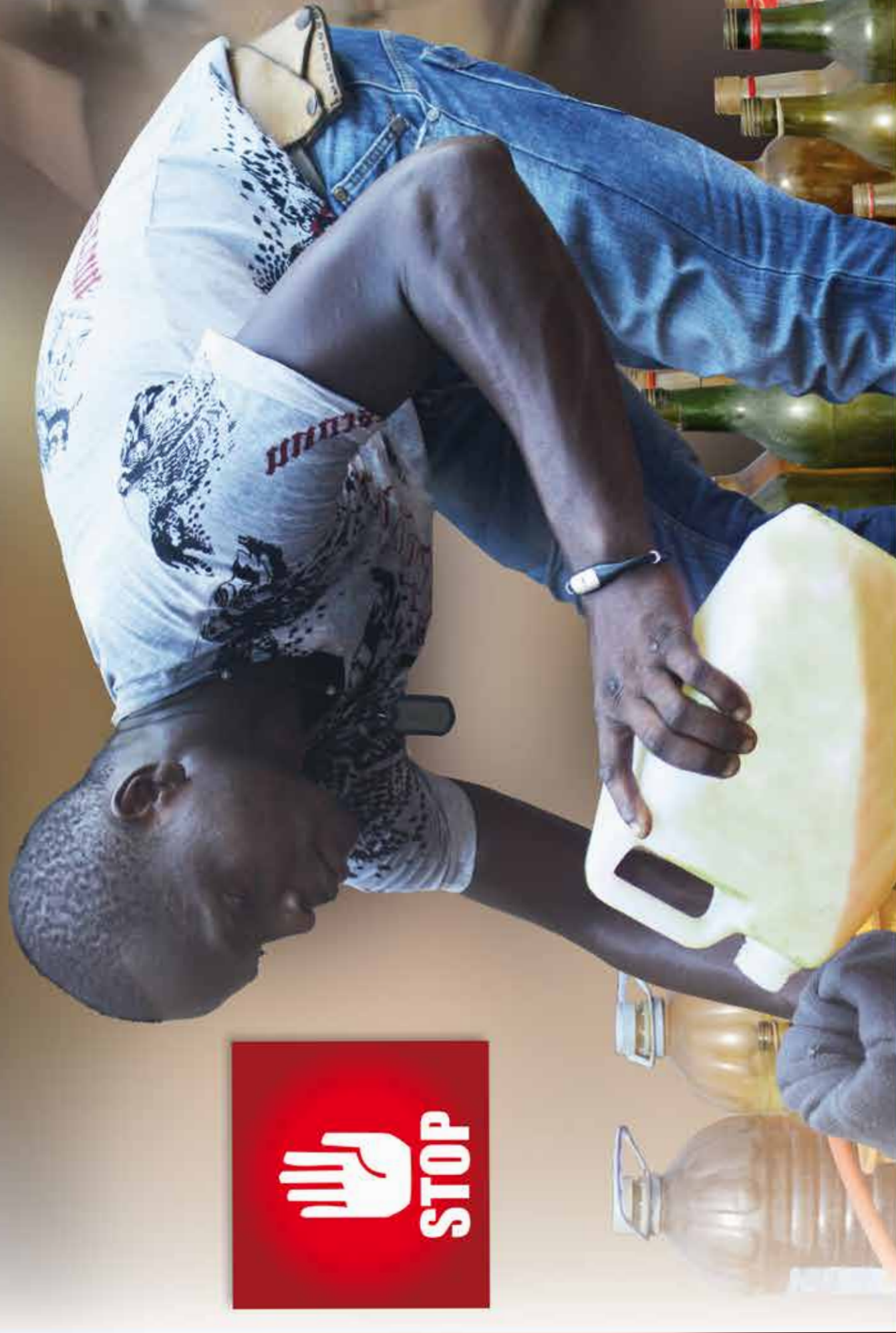
Edem Kodjo reste l'un des derniers défenseurs du panafricanisme. Il est actuellement membre du Panel des Sages de l'Union Africaine et fondateur du Forum Panafricain pour la Paix et le Développement « PAXAFRICANA ». Son ouvrage ...Et demain l'Africain est par ailleurs inscrit au programme de plusieurs universités africaines depuis 1985 mais n'est paradoxalement pas étudié au Togo à cause du contexte politique qui prévalait dans le pays à sa parution.



Ne faisons pas comme ce Monsieur!



Ministère du Commerce
et de la Promotion du secteur Privé



...Disons **NON** à la vente et à l'achat
du carburant de rue!